RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01179
Numéro SIREN : 517 797 981
Nom ou dénomination : A SAFETY BUS

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2023 sous le numéro de dépôt 4297

BILAN - ACTIF

En Euro

SAS A SAFETY BUS
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/22			% de l'actif	Valeurs au 31/12/21	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				7		5
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	97 667	21 964	75 703		50 832	
Fonds commercial (1)	5 000		5 000		5 000	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				17		14
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	108 741	67 748	40 992		14 791	
Autres immobilisations corporelles	271 195	120 303	150 892		147 121	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				2		2
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	19 239		19 239		19 132	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**501 841**	**210 015**	**291 826**	**26**	**236 875**	**20**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	13 643		13 643	1	794	
Créances				32		29
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	324 225		324 225		291 400	
Autres créances (3)	40 807		40 807		46 470	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	464 638		464 638	41	595 537	51
Charges constatées d'avance (3)	503		503		503	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**843 816**		**843 816**	**74**	**934 704**	**80**
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**1 345 657**	**210 015**	**1 135 642**	**100**	**1 171 579**	**100**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Pierre ELIZABÉ
Président

Certifiés conformes

S/A SAFETY BUS
[illegible]
75008 PARIS
tél. : 01 40 31 20 00
[illegible]

BILAN - PASSIF

En Euro

SAS A SAFETY BUS
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 31/12/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 70 000)	70 000	6	107 037	9
Primes d'émission, de fusion, d'apport	101 252	9	101 252	9
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		30		36
Réserve légale	10 704		10 704	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	334 960		413 368	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	157 874	14	78 555	7
SITUATION NETTE	674 789	59	710 915	61
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**674 789**	**59**	**710 915**	**61**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	267 277	24	305 180	26
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			10 956	1
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	58 203	5	45 379	4
Dettes fiscales et sociales	135 355	12	99 150	8
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	17			
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**460 853**	**41**	**460 665**	**39**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**1 135 642**	**100**	**1 171 579**	**100**
(1) Dont à plus d'un an	*176 089*		*288 598*	
(1) Dont à moins d'un an	*284 763*		*172 066*	

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

Certifiés conformes

Pierre ELIZABÉ
Président

SAS A SAFETY BUS
[illegible]

A SAFETY BUS

Société par Actions Simplifiée au capital de 70.000,00 euros
Siège social : SERRIS (77700) , 5 Avenue Christian Doppler
517 797 981 R.C.S. MEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 AVRIL 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION
Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 157.874 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 157.874 euros

- A titre de dividendes50.000 euros

Soit 5 euros par action

- Le solde107.874 euros

En totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi à 442.834 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à partir de ce jour, dans la limite de neuf mois suivant la date de clôture de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit

être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement	
Exercice	Dividendes	Autres revenus	
31 décembre 2021	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2020	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2019	**30.582 €**	Néant	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 avril 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président,
Pierre ELIZABE

Pierre ELIZABE
Président